



## Achat maison en couple modification des parts suite à don d'argen

Par **Bazzanella maryn**, le **18/05/2018** à **14:52**

Bonjour.

Avec mon compagnon nous avons fais bâtir une maison . Pour cela nous avons fait un prêt de 160000 euros . Sauf que ces parents entre temps on remboursés 100000 euros du prêt il nous reste donc 60000 euros à rembourser .

Au niveau des parts nous étions à 70 /30 je crois .

Est il possible de recalculer les parts juste sur les 60000 euros qu'il reste car ses parents lui ont donné les 100000 euros à lui et non pas à moi . C'est assez compliqué je sais pas si j'ai été claire

Par **fabrice58**, le **18/05/2018** à **15:02**

Si vous voulez changer les quotités détenues, il faudra aller chez le notaire, qui vous expliquera et vous conseillera au mieux pour la rédaction afin que ce ne doit pas considéré comme une donation déguisée.